



## Conditions générales d'utilisation des documents

### I – CHARTE D'UTILISATION

La communication des documents ne constitue pas une autorisation de reproduction. Cette autorisation ne sera acquise qu'en vertu de la signature d'un contrat ou d'un accord écrit et de l'acquiescement d'une facture mentionnant les frais de mise à disposition et la redevance due en cas d'usage commercial.

Tous les documents numérisés sont la propriété pleine et entière de French Lines & Compagnies.

Toute modification du cadrage des documents iconographiques ou tout photomontage ne peut se faire sans l'accord écrit préalable de French Lines & Compagnies.

Nos légendes sont faites en l'état actuel de nos connaissances, sans engager notre responsabilité. French Lines & Compagnies décline toute responsabilité en cas de non-respect des légendes fournies.

Toute cession, rétrocession, prêt à un tiers des documents sont interdits sans l'accord écrit de French Lines & Compagnies.

Les documents sont communiqués en vue de leur examen et sélection pour la seule utilisation déclarée. Toute réutilisation ou utilisation à des fins autres que celles qui sont déclarées nécessite une nouvelle autorisation de la part de French Lines & Compagnies et le règlement de nouveaux frais.

L'utilisateur est tenu au respect des droits attachés aux personnes et aux objets visés dans les documents, ainsi qu'au respect de l'intégrité des informations. Toute modification des informations, toute insertion de commentaires, toute coupe altérant le sens du texte ou des informations devra être clairement identifiable et distinguée du contenu du document.

### II – FRAIS ET REDEVANCE

#### 1) Utilisation non commerciale

L'utilisation non commerciale des documents conservés par French Lines & Compagnies est autorisée sous réserve que les conditions ci-après soient remplies :

- **le règlement des frais de mise à disposition.**
- **le respect des mentions obligatoires** communiquées avec les documents, quel que soit le mode d'exploitation, et notamment la mention "**© Collection French Lines & Compagnies**" qui devra demeurer apparente.

## 2) Utilisation commerciale

Est considérée comme commerciale, toute utilisation de documents conservés par French Lines & Compagnies, dans une publication vendue (y compris académique ou scientifique), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, une prestation facturée à un tiers ou bien encore un support à vocation promotionnelle ou commerciale.

L'utilisation commerciale des documents commandés doit être déclarée dans le formulaire ci-joint.

L'utilisation commerciale des documents conservés par French Lines & Compagnies est autorisée sous réserve que les conditions ci-après soient remplies :

- **le règlement d'une facture détaillant la part de frais de mise à disposition et la part de redevance liée à l'utilisation commerciale.**
- **le respect des mentions obligatoires** communiquées avec les documents quel que soit le mode d'exploitation et notamment la mention "**© Collection French Lines & Compagnies**" qui devra demeurer apparente. L'omission de cette mention entraîne le paiement d'un double droit.

De plus, le client est tenu d'indiquer les mentions demandées par l'auteur, ses ayants droit ou les sociétés les représentant telle que l'**ADAGP**. Dans ce cas, French Lines & Compagnies n'engage pas sa responsabilité en cas d'omission du copyright.

- **l'envoi d'un justificatif de l'usage de chaque image** dans un délai d'un mois après la représentation ou la parution de l'image : exemplaire du support (ouvrage, magazine, produits dérivés, dvd...) ou lien vers le site Internet où apparaît l'image.

**Fait à ....., le**

*Nom du client et signature :*